

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 18 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept et le dix-huit décembre à 20 h 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni en Mairie d'ALBA LA ROMAINE sous la Présidence de M VOLLE André, Président du CCAS.

Date de la Convocation : 11 décembre 2017.

Nombre de membres en exercice : 9 Présents : 7 Votants : 7
Résultat du vote : Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M. VOLLE – CROZIER – LEBRAT – PIQUEMAL – ACHOUR-
BOMBRUN - LASCOMBES

Absents : M. RAMUS - GENDRON

Madame Marie-France LEBRAT a été élue secrétaire,

Objet : Portage des repas aux personnes âgées. Tarifs à compter du 01/01/2018.

Au cours de cette séance, le Conseil d'Administration à l'unanimité des membres présents décide de fixer les tarifs des repas comme suite à compter du 01 janvier 2018.

- Repas livré par le C.C.A.S : 8.00 €.
- Repas emporté par l'intéressé : 7.80 €.

Fait et délibéré à ALBA LA ROMAINE le 18 décembre 2017.

POUR COPIE CONFORME
ALBA LE 19 DECEMBRE 2017
LE PRESIDENT
André VOLLE



REÇU A
LA PREFECTURE LE

21 DEC. 2017

